

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

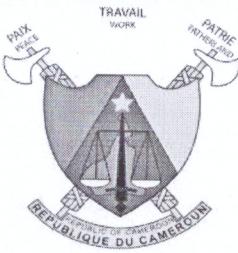
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

PREFECTURE D'AMBAM

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISION

DIVISIONAL OFFICERS'S AMBAM

FINANCIAL AND ECONOMICAL AFFAIRS SERVICE

DÉCISION N° 059/D/L12/SAEF Portant attribution du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° 007/AAONO/L12/CDPM/2023 du 03/03/2023 portant sur les travaux de réhabilitation du CAED d'Ambam, dans la Vallée du Ntem

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM

Vu la constitution ;

Vu le Décret N°2018/366/PR du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°1992/186/PR du 1^{er} septembre 1992 portant création du Département de la Vallée du Ntem ;

Vu le Décret N°2008/376/PR du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2008/377/PR du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté N°205/A/MINMAP du 03 juillet 2019 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu le DAO N° 007/DAONO/L12/CDPM/2023 du 03/03/2023 portant sur les travaux de réhabilitation du CAED d'Ambam.

Vu la proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du Ntem du mardi 18 avril 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}: La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres ci-dessus est attribué au soumissionnaire ci-après, ainsi qu'il suit :

| Intitulé du Marché | Attributaire | Montant TTC | Délai |
|--|---|------------------|---------|
| Travaux de réhabilitation du CAED d'Ambam. | ETS SO.TRA.PRES-SARL BP : // Tel : 699 47 24 73 | 15 000 000 F CFA | 03 mois |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COPIE :

- ARMP/SUD
- DDMINAS/VNT
- P/CDPM/VN/AMB
- INTERESSE
- AFFICHAGE

Ambam, le.....

LE PRÉFET

20 AVR 2023



Bouba Haman
Administrateur Civil Principal